

Lewis' major thesis, that one must carefully examine assumptions and ideological underpinnings of official policy in order to understand its nature, is an important one. The book reveals a large amount of scholarly research and careful reporting of events. I had some difficulty keeping track of names, dates and abbreviations. It would have been useful, as well, to have some more recent information for Britain or some comparative data for a larger perspective since women's health policy is such a relevant issue in the 1980s. On balance, Jane Lewis' book is valuable, proving chapter and verse on how the major welfare legislation on motherhood and childrearing in Britain was put in place. Is it too idealistic to think of health systems developing for the benefit of the users rather than for the expedience of the care givers?

Shelly ROMALIS  
York University

\* \* \*

LOUIS BERGERON, éd. — *La statistique en France à l'époque napoléonienne. Journée d'étude, Paris, 14 février 1980.* Bruxelles, Centre Guillaume Jacquemyns, 1981. 196 p.

Depuis un siècle, les historiens de la société de même que les démographes et les économistes — non seulement les Français et les Belges mais les Allemands et les Italiens — ont constamment recours aux statistiques officielles élaborées sous le Directoire, le Consulat et l'Empire. Il s'en faut de beaucoup que cette foisonnante documentation soit concentrée aux Archives Nationales à Paris (dans l'inépuisable Série F, principalement). On continue à découvrir de nouveaux filons dans les archives des préfectures et de maintes municipalités. Si les grands mémoires des Préfets ont souvent fait l'objet d'éditions, il reste beaucoup à exploiter dans une foule d'almanachs, mémoriaux administratifs et dictionnaires. En présence d'une masse de tableaux, d'enquêtes, de rapports aussi prolixes que disparates, le chercheur se contente d'exploiter les données qui répondent strictement à sa problématique. Il ne se lance jamais dans une critique d'ensemble ni dans des comparaisons méthodiques qui l'obligeraient à sortir de sa province ou de sa spécialité. Le moment était donc venu d'élargir l'horizon et de confronter des points de vue: c'est ce qui s'est fait lors de la Journée d'Étude du 14 février 1980.

Le substantiel volume dont nous rendons compte publie les débats et cinq communications. Parmi celles-ci, le « morceau de résistance » est la « Contribution à l'histoire des origines de la statistique en France, 1789-1815 », du Professeur Stuart Woolf (université d'Essex), qui commence par replacer les initiatives révolutionnaires dans le contexte plus général de l'enthousiasme intellectuel déclenché par les Lumières. On suit alors l'organigramme des institutions, la rotation du personnel, les attributions des bureaux et surtout les objectifs de la statistique officielle, le tout sans dissimuler quelques contradictions majeures qui seront pour beaucoup dans l'échec final: opposition entre le libéralisme économique, issu des principes de 1789, et le dirigisme tâtilon d'un pays en guerre; hésitations entre les réflexes centralisateurs de Paris et le souhait (en fait, épisodique) de s'assurer le concours bénévole des notables locaux; activité débordante d'une poignée de grands commis savants et éclairés contrastant avec l'inertie des cadres ou le triomphalisme des ministres. On est donc bien au delà d'une simple chronologie des activités administratives. À juste titre, le Professeur Stuart Woolf souligne la modernité des conceptions économiques et le perfectionnement de véritables

stratégies d'enquête au sein du Bureau de la Statistique (pp. 89-93) qui rendent possible le « boom statistique des années 1811-1814 » dans une foule de directions : anthropométrie des conscrits, enfants abandonnés, mendiants, prisonniers et, bien entendu, la production manufacturière et agricole. « Grandiose » selon les admirateurs ; mégalomanie, selon les sceptiques. À lire tant l'exposé du Professeur Stuart Woolf que les interventions des participants au colloque — et sans même évoquer ici certaines liasses relatives aux vers à soie, à la pêche en rivière, au houblon — on acquiert la certitude que les meilleurs esprits n'ont guère réussi à distinguer l'essentiel de l'accessoire, encore moins à ménager les étapes. À la fin de l'Empire, un courant d'opinion taxe tout cet effort de charlatanisme (p. 95) ; l'exactitude des résultats est suspectée en bloc (p. 83). Au cours du colloque, on n'a pas pu invoquer un seul exemple de décision politique prise en fonction de résultats statistiques (pp. 136-137, 140). Bref, un constat d'échec. On ne peut que ratifier en 1983, ce qu'écrivait en 1827 déjà le baron Charles de Keeverberg de Kessel (maire de son village, sous-préfet de Clèves, préfet de l'Ems supérieur, gouverneur des provinces d'Anvers puis de Flandre) : [Faute de vérification] « un gouvernement qui savait aussi bien se faire obéir que celui de l'empire français n'a que très rarement obtenu des renseignements exacts sur les différentes branches de la statistique. Jaloux de toute connaître, il était dans l'habitude de fatiguer les autorités locales par une multitude de demandes souvent minutieuses et peu utiles, au moins en apparence [...] » (dans Ad. QUÉTELET, *Recherches sur la population...*, Bruxelles, 1827, p. 74).

M<sup>me</sup> Liliane Viré adopte une démarche aussi prudente que celle du Professeur Stuart Woolf, mais elle se cantonne dans les neuf départements qui formeront plus tard la Belgique. Les raisons invoquées pour justifier ces étroites limites valent, à vrai dire, pour l'ensemble des territoires annexés sur la rive gauche du Rhin. Autre limitation : l'accent mis sur les enquêtes industrielles, alors qu'il est à peine fait allusion aux remarquables informations récoltées par le Corps des Mines et aux statistiques de la population dont le nombre et la valeur ont été stimulées par la conscription et le contrôle des émigrés puis des étrangers. Madame Viré parle pudiquement de « connexions fiscales parfois aussi militaires » (p. 40). Traduisons : la hantise lancinante de faire rendre gorge aux contribuables et de rassasier Napoléon (on l'appelait l'Ogre) en fournitures militaires et en contingents de jeunes recrues. N'y a-t-il pas quelque anachronisme à prêter aux préfets la perspicacité de l'économiste ou la rigueur du statisticien, eux qui devaient avant tout obéir et plaire ? Madame Viré n'est-elle pas aussi un peu prompte à adopter le point de vue de la haute administration, donc à choisir le camp des maîtres, lorsqu'elle impute (pp. 28-29) aux subalternes et notamment aux maires un « niveau intellectuel trop bas », l'ignorance, l'absence de lumières, voire la mauvaise volonté ? MM. Stuart Woolf, Serge Chassagne et René Bargeton le montrent par ailleurs : ministres, directeurs du Bureau de la Statistique, préfets ont commis des erreurs autrement graves en appropriant mal les moyens à leurs fins.

En Belgique, le régime dit hollandais (1814-1830) fait preuve de plus de réalisme et d'efficacité. Il resterait à mesurer le progrès. À cet égard, les pages consacrées par M<sup>me</sup> Viré aux méthodes, aux compétences du personnel, à l'uniformité et à la rapidité des résultats, constituent un apport irremplaçable. Au chapitre des vérifications (pp. 38-40), on aurait souhaité synthétiser les expériences accumulées par les historiens qui ont exploité de manière critique les enquêtes entreprises sous l'Empire : sans compter les mémoires de licence explicitement consacrés aux statistiques, nous pensons aux publications de N. Caulier, R. Darquenne, J. C. G. M. Jansen, G. Gadeyne, N. Haesenne-Peremans, etc.

D'une manière plus générale, le volume aurait gagné à être pourvu d'une bibliographie tenue à jour et d'une table analytique des matières, à défaut d'un *index rerum*. D'où vient que le Colloque de 1980, pourtant si fécond en apports inédits et en interventions brillantes, laisse une impression d'inachevé? A posteriori, on constate que les conclusions auraient dû aborder de front deux problèmes demeurés en suspens.

1° — Rupture ou continuité par rapport à l'Ancien Régime? On en restera au stade impressionniste aussi longtemps que l'on ne s'astreindra pas à une rigoureuse analyse du contenu. La voie a été frayée en ce domaine par M. Jean-Claude Perrot, (*Statistik und Staatsbeschreibung in der Neuzeit*, Paderborn, 1980, pp. 374-75), lorsqu'il dénombre l'objet des statistiques (commerce, population, finances, forces armées) en fonction de leurs occurrences, du total des tableaux, des sources exploitées. La même méthode peut aussi prendre en considération la terminologie, les systèmes classificatoires, les procédés de calcul ou d'exploitation.

2° — En matière d'utilisation des enquêtes de la période consulaire et impériale, on n'en est plus à la vision manichéenne qui consistait à tout récuser ou à tout prendre au pied de la lettre (p. 121). Puisque nous devons tolérer des marges d'erreur, on s'attendrait, dans un ouvrage voué à la statistique, à en trouver quelques évaluations chiffrées. Plus difficile encore, le problème posé par le silence des correspondants. Lorsque l'on cartographie dans le cadre d'un département, la provenance des réponses à un questionnaire de la préfecture, on constate l'absence de cantons entiers. Les bureaux ont-ils pallié cette carence par un camouflage adroit? Aurons-nous la naïveté de «faire comme si» de tels silences étaient aléatoires? Les historiens sont ainsi confrontés aux mêmes choix que les spécialistes des sondages contemporains mais sans avoir la ressource de recommencer les questionnaires.

La journée d'étude de 1980 est donc loin d'avoir épuisé une matière aussi controversée que captivante. Elle eut le mérite de poser bien des jalons et dans la bonne direction. L'œuvre si bien entamée doit être poursuivie.

Étienne HÉLIN  
Université de Liège

\* \* \*

PATRICIA O'BRIEN—*The Promise of Punishment: Prisons in Nineteenth-Century France*. Princeton: Princeton University Press, 1982. Pp. xiv, 330.

In our current era of disillusionment and pessimism concerning penal institutions, experts and members of the public are reassessing the basic premises on which our prisons are founded. Can we reasonably expect them to accomplish rehabilitation, or should we resign ourselves to the fact that all prisons can really accomplish is the isolation of society's most recalcitrant offenders? Professor O'Brien's book is a worthy addition to this debate. Not only does her work enable the reader to understand the complex origins of our modern penal system, but more importantly, it illuminates the controversy surrounding that institution from the outset.

Professor O'Brien does not, though, pursue her subject along conventional lines. Rather, she takes her lead from Michel Foucault's seminal work, *Surveiller et punir: Naissance de la prison* (1976), which views the penitentiary as part of a larger strategy designed to re-establish social order on a new foundation in